

AVIS DES SOCIÉTÉS
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITÉ RELATIFS
AU 4^{ème} TRIMESTRE 2018

En milliers de dinars

	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	165 533	121 858	590 554	449 080
- Intérêts(1)	123 664	88 462	433 124	314 396
- Commissions en produits(1)	29 199	23 626	111 033	95 821
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	12 670	9 770	46 397	38 863
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	64 648	44 575	227 739	158 953
- Intérêts encourus	63 127	43 590	222 546	155 035
- Commissions encourues(1)	1 521	985	5 193	3 918
3 PRODUIT NET BANCAIRE	100 885	77 283	362 815	290 127
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	29	31	106	113
5 CHARGES OPERATOIRES	45 162	34 743	167 626	135 239
- Frais de personnel	29 788	24 259	113 287	98 035
- Charges générales d'exploitation(1)	12 853	8 049	44 413	27 601
- Dotations aux amortissements	2 521	2 435	9 926	9 603
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	185 983	178 388
- Portefeuille titres commercial			39 740	39 740
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	146 243	138 648
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	5 333 321	4 938 435
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	4 688 806	4 122 346
- Dépôts à vue	-	-	1 459 579	1 250 257
- Dépôts d'épargne	-	-	1 507 229	1 390 229
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers			1 636 794	1 395 305
- Autres Dépôts et avoirs			85 204	86 555
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	390 088	454 000
10 CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	418 680	350 935

(1) Les chiffres arrêtés au 31/12/2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des Résultats des périodes

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2018

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Décembre 2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2018, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/12/2018.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- L'encours de dépôts s'élève à **4 688,8 MTND** au 31 Décembre 2018 vs 4 122,3 MTND une année auparavant. Cette hausse des dépôts de **+13,7%** – correspondant à **+566,5 MTND** – résulte principalement de la bonne tenue des dépôts à vue (+209,3 MTND), des dépôts d'épargne (+117 MTND) et des dépôts à terme & certificats de dépôt (+241,5 MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle affiche une augmentation de **+8 %** au 31 Décembre 2018 correspondant à un additionnel de **+394,9 MTND**, pour atteindre un encours de **5 333,3 MTND** vs 4 938,4 MTND une année auparavant.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales atteint **390,1 MTND** au 31 Décembre 2018 vs 454 MTND à fin décembre 2017.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, affichent une progression de **+31,5%** pour atteindre **590,6 MTND** au 31 Décembre 2018 vs 449,1 MTND à fin décembre 2017.
- La marge d'intérêt a atteint **210,6 MTND** au 31 décembre 2018 vs 159,4 MTND à fin décembre 2017, soit une progression de **+ 32,1%**.
- La marge sur les commissions a enregistré une progression de **+15,2%** pour atteindre **105,8 MTND** au 31 décembre 2018 vs 91,9 MTND à fin décembre 2017.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement enregistrent une progression de **19,4%** pour atteindre **46,4 MTND** au 31 décembre 2018 vs 38,9 MTND à fin décembre 2017.
- Le Produit Net Bancaire progresse de **+25,1%** pour atteindre **362,8 MTND** au 31 décembre 2018 vs 290,1 MTND à fin décembre 2017.
- Les frais de personnel augmentent de **+15,6%** au 31 décembre 2018 pour atteindre **113,3 MTND** vs 98 MTND au 31 décembre 2017, en lien avec la stratégie de développement du capital humain dans un contexte de mutations technologiques et de transformation digitale.
- Les charges opératoires évoluent de **+23,9%** à fin décembre 2018 vs fin décembre 2017. Compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental N° 2017-268 du 1^{er} février 2017, l'évolution des charges opératoires est de **14,4%**, en rapport notamment avec la mise à niveau des infrastructures technologiques de la banque.
- Le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de **+26%** pour atteindre **195,3 MTND** au 31 décembre 2018 vs 155 MTND à fin décembre 2017. La progression du Résultat Brut d'Exploitation est de 34,3% compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental N° 2017-268 du 1^{er} février 2017.
- Le coefficient d'exploitation s'établit à **46,2%** au 31 décembre 2018 vs 46,6% à fin décembre 2017.

- Le résultat de l'UIB pour l'année 2018 atteindrait un taux de retour sur fonds propres supérieur à 20%. Ainsi, l'UIB continue à donner, à la faveur de la solidité de ses ratios de gestion et le niveau et la qualité de ses fonds propres, des gages de stabilité et de sécurité à ses déposants, à ses actionnaires et au secteur bancaire tunisien.